

23, St. Famille
Laval

Vol. 23.

AVRIL 1895.

No 1.

ANNALES

— DE LA —

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE

Avec l'approbation de S. E. le Card. de Québec et de
NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les
Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de
St. Hyacinthe, de Sherbrooke et de Nicolet,
et le Vicariat Apostolique de Pontiac.

SOMMAIRE :

*La Bonne sainte Anne : Merveilles de sa vie (suite).
— Guérison obtenue par l'intercession de Mgr de
Laval. — La Bonne sainte Anne apparaît à un de ses
dévots et lui offre un Anneau précieux. — Bibliothè-
que poétique de sainte Anne (suite). — Rectification. —
Actions de grâces à sainte Anne. — Recommanda-
tions aux prières. — Dons.*

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES :

Les Directeurs du Collège de Lévis

LEVIS, P. Q.

ANNALES
DE LA
BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS !

AVANTAGES.

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois pour les abonnés défunts.

— 000 —

AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC.

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne*, dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 91, rue St-Joachim.

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. C.-É. Carrier, Gérant des *Annales*, Collège de Lévis, Lévis, P. Q., Canada. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les États-Unis ; frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

LA BONNE SAINTE ANNE.

MERVEILLES DE SA VIE

VII

(Suite)

3.—*La divine Enfant jouit dans le ciel empyrée de la Vision béatifique. Le Très-Haut lui donne le nom merveilleux et magnifique de Marie !*

La petite Marie entra par le ministère des anges dans le ciel empyrée ; et lorsqu'elle se fut prosternée avec amour au pied du Trône auguste du Très-Haut, ce qui

se passa fut ce qui avait été précédemment figuré par Salomon et Bethsabée, quand celle-ci se présenta devant son fils, jugeant le peuple d'Israël, et que le roi se leva pour recevoir sa mère, pour l'honorer et pour la faire asseoir à son côté. Le Verbe éternel fit d'une manière bien plus glorieuse et bien plus admirable la même chose en faveur de la divine Enfant qu'il avait élue pour être sa Mère ; il la reçut sur son trône et la plaça à son côté, en lui décernant le titre de sa propre Mère et de Reine de toutes les créatures. Elle ne comprit point alors ses prérogatives, ni la fin de tant de mystères et de faveurs ineffables ; mais une vertu toute divine la fortifia pour la rendre capable de les recevoir. Elle obtint de nouvelles grâces et des dons extraordinaires, qui rehaussèrent encore ses puissances extérieures et intérieures. Celles-ci furent, en outre, prévenues d'une grâce et d'une lumière insigne, qui les disposèrent à la haute communication que le Seigneur voulait faire à Marie. Quand il l'eut préparée par tous ces moyens, il lui découvrit sa Divinité, et la lui manifesta clairement dans une intuition extrêmement sublime : ce fut la première fois que cette très sainte âme de la Vierge vit la bienheureuse Trinité par une vision claire et béatifique.

L'Auteur d'un prodige si étonnant et les anges, qui découvrirent avec admiration en lui une partie de ce mystère, furent seuls témoins de la gloire que la divine Enfant reçut dans cette vision, des nouveaux secrets qui lui furent révélés, et des effets qui en rejaillirent dans son âme très pure.

Dans ce divin Consistoire la bienheureuse Trinité détermina de donner à l'auguste Enfant ce nom propre et légitime, qui ne peut être imposé à une créature quelconque que dans l'être immuable de Dieu, où toutes choses se distribuent et s'ordonnent avec équité,

poinds et mesure, et avec une sagesse infinie. Le Très-Haut, voulant l'imposer et le donner par lui-même dans le ciel, manifesta aux esprits angéliques que les trois Personnes Divines, dès le commencement et avant tous les siècles, avait décrété et formé le très doux nom de Jésus pour le Fils, et celui de Marie pour la Mère, et que dans toute l'éternité Elles s'étaient complu en ces noms, et les avaient gravés en leur mémoire éternelle, où Elles les avaient eu présents lors de la création de toutes les choses qu'Elles avaient faites pour le service du Fils et de la Mère. Les saints anges connurent ces mystères et beaucoup d'autres; puis, ils ouïrent une voix sortant du trône, qui disait en la personne du Père éternel: " Notre élue doit s'appeler MARIE, et ce nom doit être *merveilleux et magnifique*; ceux qui l'invoqueront avec les sentiments d'une dévotion sincère, recevront des grâces très abondantes; ceux qui l'auront en vénération et le prononceront avec respect, seront consolés et réconfortés; tous trouveront en lui le remède à leurs maux, des trésors pour s'enrichir, et la lumière pour arriver à la vie éternelle. Ce nom sera terrible à l'enfer: il suffira pour écraser la tête du serpent, et remporter d'insignes victoires sur les princes des ténèbres."

Le Seigneur ordonna aux esprits angéliques d'annoncer cet heureux Nom à sainte Anne, afin que ce qui avait été confirmé dans le ciel fût exécuté sur la terre. La divine Enfant, prosternée avec amour devant le Trône, rendit de très humbles actions de grâces à l'Être éternel, et reçut le Nom au milieu d'admirables et harmonieux cantiques. Cependant la jeune Reine ignorait toujours la cause de tout ce qui se passait; car la dignité de Mère du Verbe incarné ne lui fut manifestée qu'au temps de l'Incarnation. Les mêmes anges qui l'avaient portée dans le ciel empyrée, la

remirent avec la même joie et le même bonheur, entre les bras de sainte Anne, à laquelle ce prodige et l'absence de sa Fille furent également cachés ; parce qu'un ange de sa garde occupa sa place, ayant pris un corps aérien pour cet effet. D'ailleurs, pendant le temps assez long que la divine Enfant resta dans le ciel empyrée, sa mère Anne fut ravie en extase dans une haute contemplation, où elle apprit de très grands mystères touchant la dignité de Mère de Dieu pour laquelle sa fille était choisie, bien qu'elle ne sût pas ce qui se passait en elle. Et ces mystères, la prudente Epouse de Joachim les conserva toujours dans son cœur, pour régler sur leur importance sa conduite à l'égard de sa très sainte Fille.

FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.



GUÉRISON OBTENUE PAR L'INTERCESSION DE MGR DE LAVAL

Au commencement de septembre dernier, ma sœur, veuve F. G., qui demeure avec moi, était atteinte d'une pneumonie du côté gauche.

Or, comme la malade est une personne pléthorique, malgré les soins empressés et intelligents du médecin et de son propre aveu, il y avait bien peu d'espoir de l'arracher à la mort.

Dans cette épreuve, je me sentis inspiré de m'adresser ; à Mgr de Laval..... Aussitôt je demandai aux religieuses et aux élèves de mon couvent et à quelques amis d'unir leurs prières aux miennes, et nous commençâmes une neuvaine en son honneur.

Je remis en même temps à la malade une parcelle du cercueil de Mgr de Laval, et je promis de faire publier sa guérison, si on l'obtenait.

Aujourd'hui, je suis heureux de remplir ma promesse ; car la neuvaine était à peine commencée que la malade, contre toutes prévisions naturelles, reprenait du mieux et en peu de temps elle fut hors de danger. Quelques jours après elle vaquait à ses occupations comme à l'ordinaire, et elle a toujours continué depuis.

C'est donc un devoir et un véritable bonheur pour moi d'exhorter les âmes affligées à s'adresser avec confiance à ce grand serviteur de Dieu, étant bien persuadé que, comme moi, elles feront la douce expérience de sa bonté et de son pouvoir sur le Cœur de Dieu.

St-Augustin de Portneuf, 22 février 1895.

F.-X. BÉLANGER, Ptre, Curé.

Je, soussigné, certifie que, dans les premiers jours du mois de septembre dernier, je fus appelé à donner des soins médicaux à madame veuve G., demeurant au presbytère de St-Augustin. Mme G. souffrait d'une pneumonie du côté gauche, maladie dangereuse aggravée encore par l'état d'embonpoint de la malade.

Aussi, d'après ce qui se passa durant les quatre premiers jours de la maladie, je fus convaincu que ma patiente allait mourir, et je l'avertis d'avoir son confesseur et de mettre ordre à ses affaires. Le lendemain matin, à ma grande surprise, je constatai un mieux sensible qui continua ensuite.

Tenant compte des symptômes marqués des premiers jours de la maladie et du tempérament sanguin de la malade je suis convaincu que cette guérison si promptement du miracle.

St-Augustin, 22 février 1895.

GEO. D. B. WATTERS, M. D.

COMMENT SAINTE ANNE APPARUT, POUR LEUR GRANDE
CONSOLATION, A QUELQUES SERVITEURS DE
DIEU, DANS L'ORDRE SÉRAPHIQUE.

8.—*La Bonne sainte Anne apparaît à un de ses dévots et lui offre un Anneau précieux.*

A la seconde partie des Chroniques de la Réforme (1) en Sicile, du séraphique Père saint François, le Père Tagnoletto rapporte qu'il existait autrefois, dans la ville de Salerne, un Religieux de sainte vie, appelé frère Vito Gondolfo. Ce grand serviteur de Dieu était spécialement dévoué au Culte de la Bienheureuse Vierge Marie, et de son illustre Mère, la grande Sainte ANNE. Il avait reçu par la puissante intercession de l'une et de l'autre de grandes faveurs spirituelles, durant le cours de sa vie.

Or, le saint Frère avait coutume de se rendre, chaque année, en Pèlerinage, avec la Bénédiction de son Supérieur, à la ville de Trapani, où l'on expose, à la

(1) Saint François d'Assise fonda les Trois Ordres, dans l'Eglise :

1. L'Ordre des Frères Mineurs, ou 1er Ordre : les Franciscains, en 1209.

2. L'Ordre de Sainte Claire, ou 2e Ordre : les Clarisses, en 1212.

3. L'Ordre de la Pénitence, ou 3e Ordre : le Tiers-Ordre, en 1221.

Le Premier Ordre se divise en trois grandes Familles :

1. Les Frères Mineurs Observants (ou de l'Observance).

2. Les Frères Mineurs Conventuels.

3. Les Frères Mineurs Capucins.

La Famille de l'Observance se divise en deux grandes Branches :

1. La Branche des Frères Mineurs de la Régulière Observance ou Observants proprement dits : (*Regularis Observantia*).

2. La Branche des Frères Mineurs de l'Étroite Observance : (*Stricteris Observantia*).

Cette deuxième Branche se subdivise, à son tour, en trois autres Branches :

1. La Branche des Observants Déchaussés ou Alcantarins, qui eut son origine en Espagne.

2. La Branche des Observants Réformés, qui eut son origine en Italie (c'est celle dont il est fait mention ci-dessus).

3. La Branche des Observants Récollets, qui eut son origine en France.

vénération du public, dans l'église du Couvent des Pères Carmes, une miraculeuse et très célèbre image de la Madone.

Se trouvant donc là, un jour, en prière, devant cette sainte Image, et élevant son esprit, par l'ardeur séraphique de ses brûlants désirs, jusque dans les hauteurs mystérieuses d'une sublime Contemplation, il vit se présenter à lui la vénérable Mère de Marie, la Bonne sainte Anne, toute environnée de rayons, d'une splendeur éblouissante. La Sainte Pinonda, par cette visite, de célestes consolations et lui fit don d'un *anneau* ; après quoi toute la vision disparut.

Le Serviteur de Dieu, revenu de son extase, trouva, au doigt de la main droite, une riche Bague, agrémentée d'une pierre précieuse, qu'il porta ensuite toute sa vie, avec une grande dévotion. Il ne pensait jamais à ce précieux Don de sa céleste Bienfaitrice, sans verser des larmes de tendresse, et il se plaisait à appeler cet anneau, l'*Anneau de la Bonne sainte Anne* !

Ce Prodige est si extraordinaire que quelque pieux Lecteur sera tenté peut-être de douter de sa réalité. Nous avons hâte d'ajouter que cet exemple n'est cependant point unique dans la vie des Saints. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul, choisi entre beaucoup d'autres, nous lisons dans la Vie de sainte Catherine de Bologne, Vierge de l'Ordre de Sainte Claire, que le Chef de la Sainte Famille, le Patriarche saint Joseph, offrit un jour à la Sainte un *Objet* d'une inappréciable valeur.

Catherine avait l'emploi de Sœur Portière, au Monastère de Ferrare, chargée de la distribution, qu'après le maigre repas de la communauté, on a coutume de faire aux pauvres.

“ Or, parmi les pauvres qui venaient demander l'aumône à la porte du monastère, il s'en présenta un qui fixa davantage son attention, et pour lequel elle se

sentit un intérêt particulier. C'était un vieillard d'un aspect vénérable dont les discours semblaient indiquer qu'il avait fait le Pèlerinage de la Palestine. Ce bon vieillard revint plusieurs fois, et la pieuse portière éprouvait une indicible joie à l'entendre parler des Lieux consacrés par la vie et la mort de son céleste Epoux. Un jour, après avoir reçu l'aumône, le vieillard lui remit une coupe d'une matière transparente et lui dit que c'était le vase dont se servait la sainte Vierge pour donner à boire à l'Enfant Jésus. Catherine apprit par révélation que cet inconnu était l'Epoux virginal de Marie. Ce prodige accrut la dévotion qu'elle avait déjà pour ce grand Patriarche. *L'écuelle de saint Joseph* se conserve encore aujourd'hui chez les Clarisses de Ferrare, et, le jour de la fête de saint Joseph, on l'expose à la vénération des Fidèles." (Aur. Sér. Tom. I.)

FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.

— 000 —

BIBLIOTHÈQUE POÉTIQUE DE SAINTE ANNE

(Suite)

C'est après le deux mille deux cent trentième vers que nous rencontrons ce passage, et l'on devine comme nous nous estimions bien payé de notre peine. Encore une fois, nous avons la preuve qu'il y a six siècles passés, sainte Anne se trouvait des fidèles jusque parmi les poètes, ce qui amène une conclusion plus générale pour le peuple lui-même.

Et de même que quelques pages plus haut nous étonnions de rencontrer Erasme parmi les dévots de notre Sainte, nous ne serons peut-être pas moins

étonnés maintenant d'y rencontrer Froissart. C'est que l'histoire littéraire a pris plaisir jusqu'ici à ne faire mémoire que des vers plus ou moins ecclésiastiques du prêtre et chanoine de Chimay, si bien que pour nous tous, depuis nos années de collège, Froissart n'est qu'un profane écrivain, ce qui ne veut pas dire seulement un écrivain profane. Il n'en est pas moins vrai pourtant qu'il a écrit des poésies religieuses, et qu'il a laissé en particulier sous le titre de *Servantois de Notre-Dame* des éloges de la Vierge que mainte académie du temps a couronnés, notamment Tournai et Valenciennes. Ces pièces sont restées inédites, et nous ne les connaissons que sur ouï-dire. Mais le court extrait que nous en avons de seconde main est aussi pieux que le comportait le sujet lui-même. Le poète célèbre la naissance de la Vierge, et il rappelle en ce point la tradition ordinaire sur la stérilité de sainte Anne :

Bien doit amans es aucier humlement
 L'œuvre de Dieu, car no foi rat fie
 Que sainte Anne ert brehagne (stérile) entirement
 Quant Joachins conçut en lui Marie,
 Celle que Diex saintefye avoit
 Ains que née, mon coer ensi le croist.

⊖ Bien que les vers suivants n'aient plus rapport à notre Sainte, ils valent qu'on les cite pour la piété qui s'y traduit :

Princes, servons la Viergne en loyauté
 Car en ses flans par le divin seré
 Fu concheus li douls frais de laïssance
 Par qui li sept sacrement estoré
 Furent, qui sont repos d'âme et substance (1).

Nous arrivons à un contemporain de Froissart que nous voudrions aussi connaître en original, parce qu'il

(1) Arthur Dinaux, *Les trouvères brabançons, haynuyers, etc.*, in 8° Bruxelles 1863, p. 534. Le *Servantois* mentionné ici est le ms. n° 7215 de la Bib. nationale, p. 202. M. Dinaux en indique d'autres sous les numéros 2714 et 2715.

ne manquerait pas de nous intéresser vivement, à un autre point de vue pourtant que celui du sérieux et du sublime. Son nom est Jean de Venette (XIV^e siècle), et ce nom rappelle un poème de quarante mille vers (c'est de la Curne qui les a comptés), intitulé l'*Histoire des Trois Maries*. On le conserve à la bibliothèque nationale, mais on n'en montre d'ordinaire qu'un abrégé en prose imprimé à Paris vers 1505, et dont nous avons dû nous-même nous contenter.

Pour ce qui est d'abord du poème original, en voici le plan, d'après de Villiers (1). Le premier livre rapporte, avec les développements qui se devinent, la légende des trois Maries et du *trinibium*, et avant d'y arriver, l'auteur raconte toute l'histoire judaïque depuis Abraham jusqu'à la captivité de Babylone, le tout pour prouver que les trois Maries remontent par leur origine, d'abord jusqu'à David, et ensuite jusqu'à Abraham. Les livres suivants nous tracent dans des tableaux immenses comme le poème, la vie des trois Maries et celle de Notre-Seigneur dans les scènes diverses où les trois sœurs se sont rencontrées avec le Sauveur. De la Curne, que nous citons tout à l'heure, affirme que sur les quarante mille vers, il en a trouvé à peine deux qui fussent acceptables. Comme fond, c'est ce qu'il y a eu de plus extrême comme de plus prolix dans cette discussion dont nous avons parlé déjà relative au *trinubium*.

L'abrégé porte pour titre dans l'édition de 1505 : *La Vie des trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs marys* : nouvellement revue et corrigée. (A Paris, chez Simon Calvarin, rue St-Jacques—sans date (2).)

(1) De Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, t. II, p. 132.

(2) Les bibliographes proposent 1505.

D'autres éditions portent : *La Vie des trois Maries*, translátée de ryme en prose par Jehan Drouin, Bachelier es Loix et en decret (Rouen et Paris, sans date, et Troyes, sans date, Lyon 1513); et c'est en effet l'auteur de l'abrégé que nous avons eu entre les mains.

Ouvrons-le à défaut du poème original, et lisons :

Folio 2 : " Prologue de religieuse personne Jean Venette, de l'ordre de nostre dame des carmes, natif de Picardie vers Compiègne de une petite ville nommee Venette dont il portait le surnom, lequel composa ce livre en rithme françoise : "

Et merci à Jehan Drouin de n'avoir pas " transláté de ryme en prose " ce prologue, ce qui nous permet d'en faire connaître un passage : Nous apprenons d'abord que le poète a entrepris de faire son livre " au temps qu'il estoit demeurant à Paris ", puis, nonobstant les quarante mille vers :

Qui veut trouver le droict chemin
De son salut, il doit apprendre
Le livre (,) et de cueur encl n
Le savourer et bien entendre (.)
Car doctrine y pourra comprendre
Pour soi regir et gouverner (.)
A son salut chacun doit tendre (:)
Servir Dieu est vivre et regner (.)
Icy verrez des trois Maries
Les croniques tres amplement
Avec leurs gestes et leurs vies
Et de leur mort finalement (;)
De leurs enfans pareillement
Et des maris comme ay promis (.)
Or le lisez (,) car de bien faire
Nul n'est repris (-)

Vient maintenant le prologue du translateur, légèrement florianisé, comme le lecteur va voir : " Environ le moys de may que Ceres a vestu sa verte robe (,)

et que Flora decore les arbres (,) plantes (,) prés et arbrisseaux (,) et que les petits oyseaux du bois se rejouyssent (,) ie me mis a cheminer par le long d'une lande très plaisante."

Et le long de cette lande très plaisante, Jehan Drouin rencontre un ami qui le prie de traduire la *Vie des trois Maries*, " afin que une sienne fille Esglantine y peust comprendre quelque chose utile et proufitable à son âme : *Quia anima est præferenda quibuscumque rebus*. Par ainsi donc considérant que lame est a preferer devant toutes choses et afin quelle y peust prendre pasture céleste (,) iay fait ceste translation selon la capacité de mon entendement."

La " translation " commence à Abraham, comme l'original. Plus outre c'est la légende même de sainte Anne : " Comment Joachim espousa sainte Anne " (fol. 16) ; comment Joachim fit son offrande au temple (fol. 17) ; comment l'ange apparut à saint Joachim et à sainte Anne (fol. 18) ; comment Joachim et sainte Anne se rencontrèrent à la Porte Dorée (fol. 19), etc. Et à la fin, nous lisons :

" Humblement donc ie rens grâces a Dieu de ce que iay mis fin a mon œuvre (:) cest a scavoir a colliger et dresser ce livre lan mil trois cens soixante deux le troisieme iour du moys de may dont ie remercie Dieu et les trois Maries a la louange desquelles iay faict cedit livre."

L'original est encore plus précis et porte :

Lan mil trois cent sept et cinquante
 En may que ly rossignol chante
 Un pou de temps devant complie
 Fu ceste œuvre toute accomplie.

Ce serait le lieu maintenant, vu l'époque où nous sommes arrivés, d'interroger les mystères, et surtout et immense mystère de la Passion qui embrasse toute

l'histoire du Christ et où, vraisemblablement, nous pourrions rencontrer de nouveau notre chère Sainte. Mais il convient de faire une place à part à ces monuments vénérables des anciennes lettres françaises et nous y reviendrons en effet un peu plus loin.

M Didron, dans ses *Annales archéologiques* (tome XXII, page 106), mentionne en passant un curieux palinod de la fin du moyen âge, relatif à la Nativité de Marie. La Vierge y est louée comme étant " la robe inconsutile " qui enveloppa le Verbe fait chair, et c'est saint Joachim et sainte Anne qui dévident les écheveaux de soie blanche d'où doit sortir cette robe sans couture. Leur rôle respectif est assigné de la sorte :

Anne dressa la trayme sans coupeuse
Et Joachim par humble affection
Fournist de soye et matiere si pure
Quel neust jamais tache dinfection.

(à suivre)

— 000 —

RECTIFICATION.

Dans quelques numéros de février des *Annales* de cette année, page 248, une faute d'impression porte à 170,121 le total du nombre des pèlerins, à Sainte-Anne de Beaupré, dans le courant de 1894.

C'est une erreur.

Le nombre réel est : 117,012.

— 000 —

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE

ST-DIDACE.—Au mois de juillet dernier, mon petit garçon partit avec deux de ses petits cousins pour chercher leur grand-père dans le bois. Nous craignîmes de les perdre, et c'est à sainte Anne que nous avons demandé leur retour.—Dame P. P.

2 décembre 1894.

VILLAGE RICHIBOUCTON.—Trois grandes faveurs dues à la Bonne sainte Anne.—S.

ST-PACOME, comté de Kamouraska.—En 1892, mon petit Raoul était bien malade, et la Bonne sainte Anne nous l'a conservé.

Moi-même après une maladie grave, à la suite d'une rechute, je m'adressai à sainte Anne. Je remercie la grande Sainte.—S. L.

ST-FRÉDÉRIC.—J'attribue à sainte Anne la guérison d'un cancer.

J'avais un petit garçon qui se trouve maintenant guéri, grâce à sainte Anne.—O. N.

HÉBERTVILLE.—Au mois de novembre dernier, je tombai de voiture et l'accident faillit m'être fatal. Je crois à l'intervention de sainte Anne dans ma guérison.

J. O. L.

18 décembre 1894.

ST-EUGÈNE. — Guérison d'épilepsie. — Abandon de l'ivrognerie : — Faveurs dues à sainte Anne.—Dame L.

11 décembre 1894.

ST-DAVID.—J'étais dans un état de faiblesse tel que je ne pouvais espérer revenir à la santé. Nous nous sommes confiés à sainte Anne et nous avons été exaucés.—D. R.

TARSUS.—La famille Toupin a été préservée d'incendie (feu des prairies) en mettant autour de sa maison et de ses grains, des images de sainte Anne.

La famille F.-X. Bouvier a été guérie du rhumatisme par l'intercession de sainte Anne.—J. C. B., Ptre.

19 décembre 1894.

CAMPBELLTON, N.-B.—Ma petite fille âgée maintenant de douze ans était atteinte de rhumatismes inflammatoires depuis l'âge de trois ans. Elle eut trois attaques différentes, qui la retinrent au lit dans de grandes souffrances, pendant une année. Elle a toujours été sous les soins de bons médecins. Son dernier médecin finit par nous dire qu'il pouvait la soulager pour un temps plus ou moins long, mais non pas la guérir définitivement. Nous avons donc laissé là les médecins pour nous adresser à la Bonne sainte Anne, en promettant que dès que l'enfant serait capable, elle irait en pèlerinage à la Bonne sainte Anne de Beaupré.

Le 17 septembre 1893 elle était encore souffrante, mais elle pouvait marcher. J'ai monté avec elle accomplir le pèlerinage promis, en promettant que si elle était guérie, elle retournerait l'année suivante en action de grâces. L'enfant a pris du mieux tout de suite; elle a pu suivre les classes au printemps et elle a toujours été bien depuis. Le 4 novembre dernier, j'ai monté avec elle accomplir le second pèlerinage promis, elle continue de jouir d'une parfaite santé. Merci, ô Bonne sainte Anne!

10 décembre 1894.

CHAUDIÈRE MILLS.— Dans l'automne 1891, je fus atteint d'une maladie de l'épine dorsale qui ne fit qu'empirer jusqu'à ce que je devins incapable de marcher. Ma situation était bien grave: à l'âge de 21 ans, l'aîné de la famille, obligé de me servir d'une canne pour me transporter d'une place à l'autre, j'étais désespéré, j'essayai remède sur remède et d'après l'avis de plusieurs médecins, je ne devais plus marcher. Dans mon découragement, je me recommandai à sainte Anne, ainsi que

ma famille je lui fis la promesse de lui exprimer ma reconnaissance dans les Annales, si elle me faisait marcher, nous fîmes donc neuvaine sur neuvaine : elle semblait ne pas nous entendre Enfin elle se laissa toucher ; dans l'hiver suivant, je commençai à marcher et j'allai toujours de mieux en mieux, si bien qu'à l'été, je pus accomplir une part de mes promesses à la Bonne sainte Anne en allant la remercier dans son Sanctuaire de Beaupré de l'insigne faveur qu'elle m'avait accordée. Je gravis les degrés de la Scala Sancta, ; je laissai ma canne, mon dernier appui, en ex-voto, et je renouvelai ma promesse de visiter autant que possible tous les ans le Sanctuaire de Beaupré. Si ma guérison n'est pas un miracle éclatant, elle n'en est pas moins un, car tous les secours de la science ont été inutiles. Tous ceux qui ont vu ma situation, déclarent qu'il n'y avait que sainte Anne qui put me rendre l'usage de mes jambes et je lui en rends grâces.

Honneur, amour et reconnaissance à sainte Anne ! Ma famille et moi, nous lui conserverons une éternelle reconnaissance, et nous la prions de nous conserver sous sa protection.—P. L.

WINNIPEG, MAN.—Voyant le grand danger dans lequel se trouvait ma femme, j'ai promis, entre autres choses, à sainte Anne, que si elle la ramenait à la santé, je ferais publier le fait dans ses Annales.

C'est avec joie et bonheur que je viens aujourd'hui remplir ma promesse.—E. L. P.

19 décembre 1894.

MANICOUAGAN.—J'avais promis de faire publier dans les Annales de la Bonne sainte Anne la guérison de ma petite fille, âgée de 2 ans, dangereusement malade de la rougeole.

Après cette promesse et pendant la neuvaine que nous avons faite, notre petite malade a toujours pris du mieux chaque jour jusqu'à parfait rétablissement.

C'est avec plaisir que je viens vous prier d'insérer cette guérison dans vos Annales.

15 décembre 1894.

L'ISLET.—Depuis cinq ans, je souffrais d'une maladie qui d'après la science médicale, nécessitait une opération. Etant trop faible pour la supporter, je tournai alors mes regards vers le Ciel pour demander ma guérison en faisant une neuvaine en l'honneur de la Sainte Face et de la Bonne sainte Anne. J'ai éprouvé un mieux sensible. Pour obtenir une guérison complète, j'ai fait vœu d'entreprendre un pèlerinage au sanctuaire de sainte Anne de Beaupré, accompagné de mon mari, en m'engageant de remplir les conditions suivantes :

1. Faire ce pèlerinage en silence ;
2. Sacrifier quelques bijoux ;
3. Faire dire neuf messes en l'honneur de sainte Anne pour la délivrance des âmes du purgatoire ;
4. Et poser dans mon salon l'image de la Sainte Face.

Je constate que la guérison est entière ; je suis parfaitement bien et proclame hautement que cette grâce est due à la Bonne sainte Anne. Je me voue une fois de plus à la reconnaissance envers ma douce libératrice du Ciel.—M. E. C. L...

C B. Ptre.

6 décembre 1894.

ST-CASIMIR.—J'ai toujours voué à la Bonne sainte Anne un culte particulier, et j'ai toujours eu la plus grande confiance en sa protection ; aussi je puis constater, avec bonheur, que je ne l'ai pas invoquée en vain, dans les peines et les souffrances de la maladie, dont j'ai été, à plusieurs reprises, victime. J'ai la consolation

d'ajouter que j'ai presque toujours été exaucée. Il y a près d'un an, je promettais à cette Bonne sainte Anne de la remercier dans les Annales, si elle m'assistait dans les souffrances d'un pénible accouchement et si elle accordait la grâce du baptême à l'enfant qui devait naître. J'accompagnai cette promesse de ferventes prières, auxquelles s'associèrent mes parents et les bonnes Sœurs de Charité du couvent de la Providence de St-Casimir. Nous commençâmes alors une neuvaine en l'honneur de la Bonne sainte Anne, et, dès le second jour, je ressentis un soulagement sensible ; graduellement, ma santé continua à s'améliorer. Maintenant, je suis très bien, et je puis vaquer librement à tous les travaux du ménage, et cela grâce à Dieu et à la Bonne sainte Anne. Oh ! oui, Sainte Anne a écouté nos prières, et je me fais, aujourd'hui, un devoir de la remercier publiquement, la suppliant de m'accorder toujours sa protection.

10 février 1895.

SLATERSVILLE, R. I.—C'est pour remplir une promesse faite à la Bonne sainte Anne que je vous prie d'insérer dans les Annales du mois de mars le fait suivant : Par l'intercession de la bonne Mère sainte Anne la paroisse de Slatersville a été préservée d'un grand malheur en deux ou trois occasions différentes ; La paroisse de St-Jean l'Évangéliste de Slatersville, R. I., doit donc une reconnaissance éternelle à sainte Anne. Outre les malheurs temporels dont elle nous a préservés, elle a obtenu la conversion de plus d'un pécheur dans notre petite paroisse.

L. A. W. L., curé de St-Jean.

KNOWLTON.—Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour des faveurs obtenues !—E. G.

16 février 1895.

TAFTVILLE, CONN.—En témoignage de reconnaissance à la Bonne sainte Anne, Dame Guillaume Brouillette désire faire publier sa guérison dans les Annales. Après une maladie qui a fait désespérer les médecins, elle est maintenant hors de danger et en pleine convalescence.

Merci à sainte Anne!—J. E. S., Ptre.

30 janvier 1895.

COLLÈGE, JOLIETTE.—Une grande faveur obtenue après promesse de la faire enregistrer.—S. O. P., Ptre.

21 février 1895.

ST-ISIDORE, DORCHESTER.—Une abonnée remercie sa Bienfaitrice pour deux grâces obtenues.—Dame E. G.

25 février 1895.

ST-ADRIEN D'IRLANDE.—Trois personnes de ma paroisse désirent témoigner leur reconnaissance à sainte Anne, par l'entremise des Annales, pour des faveurs spéciales reçues.—J. O. L., Ptre.

15 février 1895.

CARLETON.—Une pieuse mère de famille de ma paroisse m'a prié de vouloir bien faire publier dans les Annales la guérison suivante, obtenue, dit-elle par l'intercession de la Bonne sainte Anne: "Ma petite fille, âgée de deux ans et demi, souffrait, depuis plus d'un an, d'un grand mal d'yeux que les médecins n'ont pu guérir, malgré des soins assidus. Elle passait les jours et les nuits à se lamenter, et les yeux bandés, ne pouvant souffrir le moindre rayon de lumière. Je fis plusieurs neuvaines à la Bonne sainte Anne, et je promis de faire publier, à la gloire de Dieu et de cette grande Sainte, dans ses Annales, la guérison de ma petite fille, si j'avais le bonheur de l'obtenir." En effet, l'enfant est parfaitement guérie de ses yeux

depuis plus de trois semaines. Reconnaissance à la Bonne sainte Anne !

J. A. B., Ptre.

4 février 1895.

MONTREAL.—J'ai promis à la Bonne sainte Anne de Beaupré de publier dans ses Annales la guérison de ma jeune fille. Aujourd'hui elle est parfaitement guérie du cataracte. Etant sa mère, je rends gloire à sainte Anne et la remercie.—Dame Vve B.

4 février 1895.

BARACHOIS, GASPÉ.—Mme Xavier Alain, de St-Georges de Malbaie, vous prie de vouloir bien insérer dans les Annales, l'expression de sa grande reconnaissance envers la Bonne sainte Anne, pour sa santé qui lui a été entièrement rendue, contre toute espoir humain. Pour obtenir cette faveur, elle avait promis de la faire publier à la gloire de sainte Anne.

P. F. S., Ptre., curé.

5 février 1895.

CHAUDIÈRE STATION.—Un père de famille se recommande aux prières de sainte Anne par l'écho de vos Annales, afin d'obtenir de l'ouvrage. Aussi, un jeune homme prêt à prendre le chemin des Etats se recommande aux prières à la Bonne sainte Anne pour obtenir un emploi dans son genre de métier.

UNE ABONNÉE.

15 février 1895.

ST-SAUVEUR, QUÉBEC.—Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour une grande grâce accordée !

F. X. B.

ST-REMI.—Je désire, sur promesse, témoigner ma reconnaissance à sainte Anne pour une faveur signalée obtenue : la grâce d'une vocation, bien connue.

Donc, gloire, honneur et reconnaissance à notre bonne et puissante Protectrice !—UNE ABONNÉE.

ST-GILLES. Le premier janvier dernier, ma mère fut prise tout à coup d'une maladie subite. Croyant que c'était une inflammation de poumons, j'invoquai la Bonne sainte Anne avec le reste de la famille éplorée. Le lendemain, sainte Anne avait exaucé notre prière et notre mère était hors de danger. Je pris alors la résolution de faire publier cette faveur dans les Annales pour la gloire de notre Bonne Mère sainte Anne.

A. C.

21 février 1895.

***.—Reconnaissance à sainte Anne ! Il y a quelques temps, je priais la Bonne sainte Anne pour des affaires personnelles avec la promesse de faire publier dans les Annales si j'étais exaucée. Aujourd'hui je viens m'acquitter envers la Bonne sainte Anne, et remercier cette grande Thaumaturge en lui demandant de me continuer ses faveurs.—Dame veuve P. R.

ST-NORBERT D'ARTHABASKA.—Bonne sainte Anne, je vous demande pardon de ma trop longue négligence à venir vous remercier pour deux guérisons.—G. H.

11 février 1895.

ST-GERMAIN DE GRANDTHAM.—Je désire remercier la Bonne sainte Anne pour le prompt soulagement qu'elle m'a accordé. Je souffrais d'un étouffement que la grippe n'a fait qu'augmenter. Après promesse de publication et une neuvaine à sainte Anne, j'éprouve un mieux sensible.

COLLINSVILLE.—Actions de grâces et remerciements à la Bonne sainte Anne pour m'avoir guéri d'une maladie nerveuse dont je souffrais depuis longtemps !

Reconnaissance pour une autre faveur obtenue !

HARTFORD, CONN.—Un de mes paroissiens, François Boulanger, désire faire connaître publiquement, par

l'intermédiaire des Annales, qu'il a obtenu, par l'intercession de sainte Anne, une faveur temporelle importante. Merci à la Grande Sainte!—P. E. R.

4 février 1895.

ST-RAYMOND.—Cette lettre ci-jointe de Marie Duplain, de cette paroisse, est le témoignage qu'elle donne du miracle opéré par l'intercession de la Bonne sainte Anne, en l'année 1893, en faveur de sa petite sœur âgée de 7 ans, qui fut complètement guérie d'une maladie de jambe regardée comme incurable par plusieurs médecins de Québec. Cette enfant est parfaitement rétablie depuis près de deux ans. Et sa sœur rend le témoignage qu'un révérend Père Rédemptoriste lui a demandé dans le courant de l'automne dernier. Elle avait promis de faire publier sa guérison dans les Annales de sainte Anne.

J. J.-BTE D. Ptre vicaire.

19 janvier 1895.

ST-RAYMOND.—En l'année 1893, une petite fille âgée de sept ans, pouvait à peine marcher.

Le père, la mère et moi sa sœur, Marie Duplain, tout en ayant recours à sainte Anne, nous décidions qu'il fallait aller à Québec demander le secours des médecins.

Ceux-ci ne donnant aucune espérance, il fut décidé que nous ferions le voyage de Ste-Anne, avec la patiente.

Dans l'église de St-Sauveur, j'ai fait deux neuvaines, pour l'infirme. J'ai été à confesse, et j'ai demandé des prières à mon confesseur.

Quand je suis partie pour Ste-Anne, la patiente était mieux, et à mon retour j'ai été heureuse de constater qu'elle ne boitait plus.

Le nom de l'enfant guérie est Théodora Duplain.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII, le Vicaire du Christ.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et la Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Saints d'Irlande et une prompte restauration de ses droits.

Abonnés, 15; Actions de grâces, 53; Bonnes morts, 19; Conversions, 20; Enfants, 21; Entreprises, 2; Familles, 16; Guérisons, 84; Grâces, 8; Grâces temporelles, 15; Grâces spirituelles, 8; Institutrices et classes, 5; Intentions particulières, 43; Ivrognes, 25; Jeunes gens, 14; Jeunes filles, 4; Malades, 42; Ménages désunis, 2; Mères de familles, 11; Pères de familles, 4; Premières communions, 7; Vocations, 9; Faveurs temporelles, 64; Faveurs spirituelles, 17; Retraite, 1.

— 000 —

DONS A SAINTE ANNE

Abonnée, Leeds.....	\$1.00
Mme J. Balcome, Wilton.....	1.00
Mme A. Marchand, Framingham.....	1.00
Mme R. Jubinville, St-Joseph.....	1.00
M. A. Désilets, Bécancour.....	0.50
Dons divers, Montréal.....	2.50
Mme S. Sicotte, Drummondville.....	0.25
Abonnée, New Haven.....	2.00
M. Ls. Lajeunesse, Claremont.....	1.00
M. C. Paquet, Concordia.....	0.50
Mme P. Lanone.....	0.50
Mme J. Lesage.....	0.50
Mme Carrier, Lyndonville.....	1.30
Mme N. Crête, St-Chrysostôme.....	3.00
M. C. Sauvageau, Montréal.....	0.50



HORAIRE DU CHEMIN DE FER Q., M. ET CHARLEVOIX.

Commencant et après Lundi, le 8 octobre 1894, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 6.15 p. m.

Arrivée à Ste-Anne à 9.00 a. m., 7.20 p. m.

Départ de Ste-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., (excepté le samedi,) 12.20 p. m., le samedi seulement.

Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., (excepté le samedi,) 1.25 p. m., le samedi seulement.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.

Arrivée à Ste-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.

Départ de Ste-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.

Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 5.05 p. m.

Pour toutes informations, s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL,

Surintendant.

G. S. CRESSMAN,

Gérant.